



POLYNÉSIE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste n°28/2024_EA PLU

Fiche de poste N°: 28/2024_EA PLU	Poste : Enseignant Animateur (EA) en langues et culture polynésiennes (LCP) et en anglais (LVE) – à la circonscription pédagogique n°7 PAEA/PAPARA/TEVA I UTA
Descriptif et contexte du poste	<ul style="list-style-type: none">- L'enseignant-animateur est affecté en circonscription.- Il est placé sous la responsabilité conjointe l'IEN en charge de la mission LCP et LVE et de l'IEN de la circonscription d'affectation.- Ses missions sont coordonnées par l'IEN en charge de la mission LCP et anglais et sont précisées dans une lettre de mission.- Il établit chaque année un bilan d'activité visé par l'IEN de circonscription, qu'il transmet à l'IEN LCP et anglais.- Il participe au plan de développement de l'enseignement des LCP, de l'anglais et du plurilinguisme de la Polynésie française.
Qualifications, connaissances et compétences requises	<p>Pour accéder à ce poste, le candidat doit réunir les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- Posséder une bonne maîtrise d'au moins une langue polynésienne et de la langue anglaise, de niveau B1 dans les deux langues à l'oral et à l'écrit.- Savoir travailler en équipe.- Être ouvert à la communication et aux démarches partenariales.- Être capable d'accompagner les équipes et les élèves dans l'utilisation des outils utiles au renforcement de l'enseignement/apprentissage des langues polynésiennes, de l'anglais et du plurilinguisme avec le support des TUIC.- Maîtriser l'outil informatique (word, excel, powerpoint, internet).- Maîtriser les orientations préconisées par la Charte de l'Éducation, le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les nouveaux programmes et le CECRL.- Être informé de l'évolution de la didactique des langues-culture en lien avec les théories d'apprentissage et de la recherche scientifique.- Avoir le goût de l'innovation pédagogique.- Être titulaire du CAFIMF ou du CAFIPEMF option langues régionales ou LVE est un atout supplémentaire. Le cas échéant, s'engager à passer cet examen professionnel dans les 3 ans qui suivent la nomination sur un poste d'EA.
Missions	<p>Activités principales :</p> <p>➤ Animation et formation :</p> <ul style="list-style-type: none">- assurer ponctuellement des séances pouvant servir d'exemples pour le titulaire de la classe ;- accompagner et suivre les enseignants afin de les aider à assurer l'enseignement des LCP et de l'anglais dans le cadre de leur polyvalence ;- participer à la formation continue des enseignants en présentiel ;- intervenir dans des actions d'information dans le cadre de la liaison école/collège.

	<p>➤ Réflexion et production :</p> <ul style="list-style-type: none"> - actualiser sa formation professionnelle (autoformation) ; - conseiller les maîtres quant au choix des ressources disponibles ; - promouvoir la diffusion et la mutualisation de documents pédagogiques à l'usage des maîtres et des élèves proposés par la mission langues. <p>➤ Coordination et évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer aux différents groupes de travail ou commissions ; - aider à l'évaluation des résultats des élèves dans la circonscription. <p>➤ En relation avec la mission langues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer aux regroupements de formation et de mutualisation des EA LCP et LVE ; - participer aux actions de proximité organisées par la mission langues ; - produire des outils didactiques à destination des maîtres et des élèves ; - suivre les actions éducatives ponctuelles concernant le patrimoine culturel et proposées aux écoles par le ministère de l'éducation (concours et rencontre de 'ōrero, journée du patrimoine, manifestations culturelles).
<p>Modalités d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'enseignant-animateur intervient dans toutes les écoles de sa circonscription d'affectation. - Il amené à intervenir dans tous les cycles de l'école primaire ainsi que les centres ou structures spécialisés. - Dans le cadre de ses missions, il pourra être amené à travailler en intra et inter subdivisions.
<p>Modalités de recrutement et dépôt des candidatures</p>	<p>Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de candidature portant l'avis du supérieur hiérarchique. - Curriculum vitae. - Lettre de motivation. <p>Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au bureau des ressources humaines du 1er degré (BRH1) : brh1@education.pf - Date limite de dépôt des demandes : <u>Le mercredi 09 octobre 2024 avant midi.</u> <p>Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant et l'IEN en charge du développement de l'enseignement des LCP, de l'anglais et du bi/plurilinguisme. Les candidats des îles passeront l'entretien via TEAMS.</p> <p>L'entretien se déroulera en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exposé des motivations du candidat; - questionnement de la commission. <p><u>Date et lieu des entretiens : Le 11 octobre 2024 à la DGEE (site de Tuterai Tane – Pôle langues)</u></p>